



Conseil Communal  
de Gimel

Le 22 avril 2015

**Municipalité de la Commune de  
1188 Gimel**

***EXTRAIT***

du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 21 avril 2015

**Présidence :** M. Vincent Frutiger, Président

Le Conseil communal de Gimel,

**VU** le préavis municipal n° 01-2015 «Aménagement de la Place de la Vernette –  
Crédit d'étude »

**OUI** le rapport de la commission chargée de cet objet et le rapport de la commission  
des finances ;

**Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

***DECIDE***

- D'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de Fr. 805'000.- TTC qui permettra de financer les frais d'études liés au nouvel aménagement de la Place de la Vernette tels que décrits dans le préavis 01-2015 ;
- De l'autoriser à contracter un emprunt bancaire de Fr. 452'000.- auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché ;
- D'amortir cet investissement sur une durée de 15 ans ;
- De l'autoriser à contacter un emprunt bancaire de Fr. 353'000.- auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché.

Ainsi délibéré en séance du 21 avril 2015

Le Président

Vincent Frutiger



Le secrétaire

François Marti